demande info

Posté par fortoto - le 22 Septembre 2008 à 00:38

Bonsoir,

Il y a quelques années, il y avait une petite aide complementaire pour les enfants de Harkis chômeurs en phase de creation d'une entreprise

Qu'en est il aujourd'hui ?

je cherche ce renseignement pour un enfant de harkis chômeur qui veut reprendre une activité artisanale.

J'avoue que ma recherche sur le net n'a encore rien donné .

je continue à chercher et à me renseigner mais si quelqu'un a des elements , merci de m'informer

==========

Re:demande info

Posté par Khader - le 22 Septembre 2008 à 10:50

Bonjour Fortoto et à toutes et tous les internautes,

Malheureusement, les dispositifs spécifiques pour la création ou la reprise d'une entreprise pour les enfants de Harkis, objet de feu la Loi de 1994 dite ROMANI, n'existent plus depuis 2002.

Néanmoins, la MIR envisage d'intégrer, les RONA, sous certaines conditions d'éligibilité, au "Plan Espoir Banlieues" de Fadéla AMARA.

A ce titre, je t'invite à consulter notre forum "Plan Harkis" (page 4) dans lequel je donne de plus amples informations sur cette "mesurette" qui, sauf erreur, n'est pas encore mise en place.

A.F. Très Cordialement,

Khader MOULFI

==========

Re:demande info

Posté par Fortoto - le 29 Septembre 2008 à 01:11

merci Khader pour la réponse

==========